



## FACTURE ÉLECTRONIQUE

# PRÉPAREZ VOTRE MICRO-ENTREPRISE



## LES DATES À RETENIR

**01 SEPTEMBRE 2026**

Vous **recevez** les factures électroniques de vos fournisseurs sur une plateforme agréée par l'État.

**01 SEPTEMBRE 2027**

Vous **émettez** toutes vos factures au format électronique et transmettez vos données de ventes à l'administration *via* votre plateforme



## VOTRE SITUATION



### Qu'est-ce qui change pour ma micro-entreprise ?

Vous êtes concerné du moment que votre activité est assujettie à TVA... y compris si vous êtes en franchise !

- **Clients entreprises :**

Vous devrez leur envoyer des factures électroniques *via* une plateforme agréée (PA, anciennement PDP)

- **Clients particuliers :**

Vos ventes devront être déclarées automatiquement à l'administration *via* votre plateforme

- **Clients étrangers :**

Même obligation de déclaration que pour les particuliers



## CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE MAINTENANT (CHECK-LIST)

### ÉTAPE 1

#### Vérifiez votre système de facturation

- Contactez votre fournisseur de caisse/logiciel
- Demandez la mise à jour « facturation électronique »
- Si vous avez un expert-comptable, n'hésitez pas à lui en parler

### ÉTAPE 2

#### Choisissez votre plateforme PA

- Si vous avez un expert-comptable, demandez-lui conseil, c'est votre partenaire de confiance
- Privilégiez celles recommandées pour votre secteur
- Privilégiez une plateforme qui gère tous vos clients (entreprises, particuliers, étrangers)
- Comparez 3 offres (prix, simplicité, assistance)

### ÉTAPE 3

#### Formez votre équipe

- Prévoyez 2 h de formation par personne
- Créez un mémo simple pour vos employés et vous
- Documentez les nouveaux processus de facturation

### ÉTAPE 4

#### Testez votre système avant l'été 2026

- Faites des essais avec des factures test
- Vérifiez que tout fonctionne avant l'échéance
- Préparez une information pour vos clients



# FACTURE ÉLECTRONIQUE



## POINTS D'ATTENTION

### • Un client entreprise vous demande une facture ?

Elle doit obligatoirement être électronique et passer par les plateformes

### • Acompte reçu ?

Vous devez faire une facture avec les montants HT et TVA, puis une facture de solde avec référence à la facture d'acompte

### • Plusieurs logiciels/outils de facturation ?

Tous doivent être interprétables et compatibles avec la réforme

### • Votre statut micro-entrepreneur ne change pas

Vous restez en franchise de TVA si c'est votre cas



## CONCRÈTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

### AVANT

- Client entreprise = encore des factures papier
- Classement manuel
- Risque d'erreurs
- Temps perdu
- Stockage papier
- Envoi manuel à votre expert-comptable

### APRÈS

- Automatisation totale
- La facture est envoyée automatiquement
- Impact positif sur la trésorerie
- Moins d'erreurs
- Gain de temps pour vous
- Archivage automatique
- Transmission directe à votre expert-comptable

# BESOIN D'AIDE ?

Votre expert-comptable peut vous accompagner pour :

✓ Choisir la meilleure solution pour votre activité

✓ Former votre équipe

✓ S'assurer que tout est prêt à temps

Contactez votre expert-comptable sans tarder !

[www.secofi.fr](http://www.secofi.fr)